

Fiche de pré-inscription séjour Vacances d'été

Document à rapporter jeudi 3 avril 2024 (dernier délai)

renseignements concernant le participi	and de les parents.	
Nom de l'enfant :		
Prénoms :		
Né(e) le :	Âge :	G F G M
Nom (parent) :	Prénom :	
Numéro de CAF (obligatoire) :		
Adresse :		
Code postal :Commur	ıe :	
Tél. :		
Email (obligatoire) :		
Problèmes médicaux :		

Renseignements concernant le narticipant et les narents

	SÉJOURS ISTREMONT	TRANCHE D'ÂGE	DURÉE	DATES	CHOIX 1	CHOIX 2
	S03	6-11 ans	12 jours	8 au 19 juillet		
JUILLET	S04	12-17 ans	12 jours	8 au 19 juillet		
	S05 Mini-séjour 1	6-11 ans	5 jours	8 au 12 juillet		
	S06 Mini-séjour 2	6-11 ans	5 jours	15 au 19 juillet		
	S07 Mini-séjour 2	6-11 ans	5 jours	22 au 26 juillet		
AOUT	S08 Mini-séjour 3	6-11 ans	5 jours	29 juillet au 2 août		
	S09	6-11 ans	12 jours	5 au 16 août		
	S10	12-17 ans	12 jours	5 au 16 août		

AOÛT

Pré-inscription : du <u>mercredi 20 mars au mercredi 3 avril 2024</u> réservation en ligne **www.istres.fr** sur le KIOSOUE FAMILLE.

À la clôture des pré-inscriptions, une réponse vous sera envoyée par e-mail dans les 15 jours. Pour que votre inscription soit confirmée vous devez valider votre choix avant la date indiquée dans cet e-mail. Au delà de cette date le service ne pourra pas garantir la réservation.

Vous pouvez également télécharger la fiche de pré-inscription sur le site de la ville **www.istres.fr** dans la rubrique sports ou loisirs (ou la retirer à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes). Puis retourner la fiche de pré-inscription dûment complétée ainsi que les pièces à fournir au guichet de l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.

À compter du <u>lundi 29 auril 2024</u>, inscription directe selon les places disponibles, au guichet de l'Hôtel de Ville.

Pièces à fournir

- Fiche de pré-inscription.
- Photocopie de la dernière attestation CAF pour les bénéficiaires ou photocopie du dernier Avis d'imposition.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau) si changement d'adresse.

Attention, toute réservation non confirmée donnera lieu à un dédit de 12% du prix du séjour.

J'autorise la ville d'Istres à prendre d	des photos de mon enfant au cours des
activités. Ces photos pourront être ut	ilisées dans le cadre de tous supports de
communication municipaux. 🗖 Oui	☐ Non

Je reconnais avoir pris connaissance de l'application d'un dédit en cas de non confirmation de ma réservation

Date le :							
Sianatur	e préci	édée (de "li	ıet	ann	rouv	ó"



